

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

Mitsubishi Outlander (04/2007 -)

Citroën C-Crosser (09/2007 -)

Peugeot 4007 (09/2007 -)

Certificat 71 100 J 618

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-355** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à désigner le produit avec la marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-355** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-355** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: M-355 A-50X <table border="1"><tr><td>e20</td></tr></table> 00-1431 E20 55R-01 2752 D = 11,0 kN S = 100 kg R = 2000 kg	e20	Le numéro de catalogue. La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. La Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la remorque.
e20		

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **M-355** consiste en éléments suivantes :

- | | |
|--------------------------------|-------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule (ACS-2008) | - 1 pièce |
| 3. Prise (ACS) | - 1 pièce |
| 4. Support droit | - 1 pièce |
| 5. Renforcement droit | - 1 pièce |
| 6. Renforcement gauche | - 1 pièce |
| 7. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 8. Rondelle spéciale 30/10,5x3 | - 10 pièces |
| 9. Vis M10x1,25x40 | - 10 pièces |
| 10. Vis M12x25 | - 3 pièces |
| 11. Vis M12x30 | - 1 pièces |
| 12. Vis M12x40 | - 3 pièces |
| 13. Rondelle 13,0 | - 7 pièces |
| 14. Rondelle élastique 10,2 | - 10 pièces |
| 15. Rondelle élastique 12,2 | - 7 pièces |
| 16. Ecou M12 | - 3 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **M-355**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **nécessite** la coupure du pare-chocs arrière mais il ne nécessite pas son démontage.
2. Baisser la roue de secours et le dernier pot d'échappement de son support.
3. Mettre le support droit (4) et le renforcement droit (5) au longeron droit et serrer aux points de fabrication en utilisant des vis M10x1,25x40 (9) avec des rondelles spéciales 30/10,5x3 (8), des rondelles élastiques 10,2 (14) (selon le schéma).
4. Exécuter la coupure du fond de pare-chocs arrière (selon le schéma) (~90x25mm).
5. Mettre la poutre principale (1), le support gauche (6) au longeron gauche et le support droit (4) et serrer avec le longeron aux points de fabrication en utilisant des vis M10x1,25x40 (9) avec des rondelles spéciales 30/10,5x3 (8), des rondelles élastiques 10,2 (14) et serrer avec le support droit en utilisant des vis M12x40 (12) avec des rondelles 13,0 (13), des rondelles élastiques 12,2 (15) et des écrous M12 (16) (selon le schéma).
6. Serrer bien toutes les vis.
7. Monter la roue de secours et le pot d'échappement.
8. Visser la prise de boule (3) à la poutre principale (1) à l'aide de 3 vis M12x25 (10) avec des rondelles 13,0 (13) et des rondelles élastiques 12,2 (15) et une vis M12x30 (11) avec le support de la prise d'électrique (7), une rondelle 13,0 (13) et rondelle élastique 12,2 (15) (selon le schéma).
9. Monter la boule (2) à la prise (3) selon l'instruction.

Attention :

Une boule d'attelage (2) à la construction différente que celle donnée dans cet instruction, pourrait être montée à la poutre principale (1), à condition que :

1. La boule appliquée ait une plaque signalétique avec le numéro d'homologation.
2. Les paramètres de D et S aient la valeur plus grande ou égale que la valeur de la poutre (1).
3. La position du centre de la boule soit en accord avec le dessin.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction.

La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante.

Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif

d'attelage à boule **M-355** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

